

## Retrouver ses ancêtres irlandais

Sylvie Tremblay

Numéro 88, hiver 2007

Les Irlandais au Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/6968ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

### ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Tremblay, S. (2007). Retrouver ses ancêtres irlandais. *Cap-aux-Diamants*, (88), 40–40.

# Retrouver ses ancêtres irlandais



Navire arrivant à la station de quarantaine de la Grosse-Île, en 1838; aquarelle, par Henry Hugh Manvers Percy. (Bibliothèque et Archives Canada, C-013620).

**A**u cours de vos recherches généalogiques, il est fort possible que vous puissiez découvrir des ancêtres d'origine irlandaise. Si les méthodes de recherche et les sources sont les mêmes que pour les familles canadiennes-françaises, il faut parfois faire preuve de plus de patience et de flair.

Il importe de savoir que la Loi sur la citoyenneté canadienne est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1947. De 1763 jusqu'à cette date, toute personne née au Canada était considérée comme un sujet britannique. Les immigrants de l'Irlande, de la Grande-Bretagne et des autres pays du Commonwealth étant déjà des citoyens britanniques, ils n'avaient pas besoin d'être naturalisés ni d'obtenir la citoyenneté britannique. Il est donc inutile de chercher des documents de naturalisation pour les immigrants irlandais.

Lorsque vous entreprenez une recherche sur ces derniers, deux éléments sont à prendre en considération : si l'ancêtre est venu seul ou en compagnie de membres de sa famille et/ou si celui-ci est venu au Canada avant ou après 1865.

Dans le premier cas, si l'ancêtre est venu seul, le nom de ses parents et son lieu d'origine en Irlande seront probable-

ment indiqués dans son acte de mariage, ce qui vous permettra alors de poursuivre votre recherche de l'autre côté de l'Atlantique. Par contre, s'il s'agit d'une famille, c'est-à-dire un couple accompagné de jeunes enfants, il est plus difficile de connaître leur lieu d'origine. Parfois, les actes de naissance des premiers enfants en terre canadienne contiendront une indication pour le lieu d'origine en Irlande. Mais lorsque ces immigrants sont au Canada depuis quelques années, toute référence au lieu d'origine en Irlande disparaît. Une visite au cimetière où ont été inhumés les membres de cette famille peut se révéler utile; le lieu d'origine peut avoir été inscrit sur la pierre tombale.

La date d'arrivée au Canada joue un rôle déterminant sur la façon de mener une recherche. Tous les documents relatifs à l'immigration sont conservés à Bibliothèque et Archives Canada. Avant 1865, il n'existe pas de liste nominative complète d'immigrants. Avant cette année-là, le gouvernement n'exigeait pas que les listes de passagers soient conservées. Seules quelques listes éparpillées ont été repérées dans divers fonds et certaines ont été indexées par nom et sont accessibles dans le *Miscellaneous Im-*

*migration Index*. Cet index se rapporte surtout à des immigrants de la Grande-Bretagne arrivés au Québec et en Ontario entre 1801 et 1849. Une version de cet instrument est accessible en ligne sur le site *inGeneas* ([www.ingeneas.com](http://www.ingeneas.com)) dans la section « *Free Database* ».

Plusieurs immigrants irlandais ont séjourné à la station de quarantaine de la Grosse-Île, en opération de 1832 à 1937 et localisée en aval de Québec dans le fleuve Saint-Laurent. Les documents d'archives qui ont subsisté ont été indexés dans une base de données qui est accessible sur le site du *Centre canadien de généalogie* ([www.genealogie.gc.ca](http://www.genealogie.gc.ca)) sous la rubrique « *Bases de données* ».

Grâce à une subvention de Patrioisme canadien, une nouvelle et ambitieuse exposition en ligne de Bibliothèque et Archives Canada intitulée *Le vécu des immigrants. Immigrer et s'installer en terre canadienne* (<http://www.collectionscanada.ca/immigrants/>) est maintenant accessible en ligne. Il s'agit de faciliter, pour les généalogistes et les autres chercheurs, l'accès à certains documents sur l'immigration qui se trouvent dans les fonds de Bibliothèque et Archives Canada et qui sont fréquemment consultés, telles les listes de passagers et les concessions de terre. On y trouve aussi un témoignage unique de l'immigration que le pays a connue de 1800 à 1939. Ainsi, il est maintenant possible de consulter les images numérisées des listes de passagers pour le port de Québec de 1865 à 1921. Les listes de passagers pour d'autres ports canadiens seront ajoutées au cours des prochains mois.

Différents types de documents pourront aussi vous aider dans votre recherche, tels que les recensements, les demandes de terres, les actes notariés, les documents de justice et les testaments pour n'en nommer que quelques-uns. Si vous découvrez un indice et désirez poursuivre vos recherches dans les sources irlandaises, je vous suggère de consulter le site de la *Family History Library* ([www.familysearch.org](http://www.familysearch.org)). En plus des bases de données, vous pourrez consulter le catalogue de la bibliothèque et repérer des registres d'état civil microfilmés pour la localité qui vous intéresse en Irlande et ainsi remonter encore plus loin dans le temps. ☛

**Sylvie Tremblay**  
Maître généalogiste agréé  
Centre canadien de généalogie  
Bibliothèque et Archives Canada